

*Tous nos meilleurs voeux pour l'année 2011 !
Que vos projets associatifs, personnels
ou professionnels puissent se concrétiser !*

Conseil des Associations

35-37, Avenue de la Résistance
93100 MONTEUIL

Aux responsables des associations
de la ville de Montreuil

Montreuil, le 14 janvier 2011

Madame, Monsieur,

Le Conseil des Associations, en partenariat avec la ville de Montreuil, est heureux de vous inviter à l'Assemblée Générale des associations montreuilloises, organisée

**Samedi 29 janvier 2011 à 14 heures,
Ecole Louise Michel Salle Julie Daubié
33, boulevard Jeanne d'Arc
(bus 127 – métro Croix de Chavaux)**

Ce rendez-vous annuel est important pour le mouvement associatif. Il permet en effet de faire le point avec vous des activités passées et à venir, de pouvoir débattre et d'échanger sur la vie associative, sa fonction citoyenne et sa place dans la vie locale.

Nous espérons vous rencontrer lors de cette Assemblée Générale, où nous pourrions échanger sur vos attentes, vos suggestions, sur l'évolution du monde associatif montreuillois.

Nous vous proposons l'ordre du jour suivant :

- *Présentation du déroulement de l'Assemblée Générale*
- *Intervention de Patrick Petitjean, adjoint à la maire, chargé de la vie associative : les orientations municipales et le monde associatif ; la charte de la participation citoyenne*
- *Débat général sur la vie associative montreuilloise*
- *Présentation du Conseil des Associations (rôle, fonctionnement, bilan et projets) par Aurélien Rol-Tanguy membre du conseil*
- *Présentation des candidatures au conseil des associations et élection*

Lors de cette Assemblée Générale, nous devons renouveler 12 des 18 membres associatifs du Conseil des Associations (ci-joint la liste des candidats)

Si vous ne pouvez pas être présent ce jour-là, vous pouvez donner une procuration à l'association de votre choix (document joint)

Pour clore cette Assemblée Générale, nous serons heureux de partager avec vous le verre de l'amitié.

En espérant avoir le plaisir de vous rencontrer prochainement, acceptez, Madame, Monsieur, nos salutations cordiales et associatives.

Le Conseil des Associations